

## 503 Titre de forme

### Définition

Cette zone contient un titre de forme utilisé, selon certaines règles de catalogage, pour regrouper les œuvres de même type ou ayant une même forme, conformément à la définition donnée au paragraphe 11.6 des *Principes de Paris* adoptés par la Conférence Internationale sur les Principes de catalogage, Paris, octobre 1961.

### Occurrence

Facultative.

Répétable.

### Indicateurs

- Indicateur 1 Le titre est significatif ou non  
Cet indicateur précise si le titre de forme doit être traité comme un point d'accès titre indépendant, c'est-à-dire si un point d'accès supplémentaire<sup>1</sup> doit être créé ou non à partir de ce titre.
- 0 Le titre de forme n'est pas significatif  
On ne prévoit pas de créer un point d'accès pour ce titre de forme.
  - 1 Le titre de forme est significatif  
Un point d'accès doit être créé pour ce titre.
- Indicateur 2 Indicateur de point d'accès principal<sup>2</sup>  
Cet indicateur précise si le titre de forme est le point d'accès principal, dans le cas où il n'y a pas de point d'accès auteur principal et si l'agence de catalogage a choisi le titre de forme comme point d'accès principal. Si la notion de point d'accès principal n'existe pas dans les règles de catalogage, l'indicateur prend la valeur 0
- # Pas d'information
  - 0 Le titre de forme n'est pas utilisé comme point d'accès principal  
Le titre de forme n'est pas le point d'accès principal, bien qu'un point d'accès supplémentaire puisse être créé comme cela est précisé dans l'indicateur 1
  - 1 Le titre de forme est le point d'accès principal  
Le point d'accès principal pour la ressource est le titre de forme

### Sous-zone(s)

- \$a Titre de forme  
Vedette de forme telle qu'elle est prescrite par les règles de catalogage.  
Obligatoire.  
Non répétable.
- \$b Subdivision  
Subdivision du titre de forme prescrite par les règles de catalogage.  
Facultative.  
Non répétable.

<sup>1</sup> NdT : selon les règles françaises de catalogage, le titre de forme, lorsqu'il est présent, constitue le premier point d'accès à la notice.

<sup>2</sup> NdT : la traduction française est conforme à la définition de l'indicateur 2 telle qu'elle a été validée par le Permanent UNIMARC Committee (PUC), alors que dans la 3e édition anglaise (K. G. Saur, 2008) seuls les exemples sont conformes à cette définition.

- \$d** Mois et jour  
Le mois et le jour précisant l'année qui figure dans la sous-zone \$j (EX 4). Longueur fixe, 4 caractères.  
Facultative.  
Répétable (EX 7).
- \$e** Nom de personne, élément d'entrée  
Nom de la personne associée au titre de forme (EX 2). Cette sous-zone peut également contenir un prénom dans le cas notamment de souverains, de papes, de saints (EX 1)<sup>3</sup>.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$f** Nom de personne, élément(s) du nom rejeté(s)  
Le reste du nom de la personne quand la sous-zone \$e est utilisée.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$g** Nom de personne, dates  
Les dates associées au nom de la personne ainsi que les éventuelles abréviations et autres précisions sur la nature de ces dates (EX 13)  
Facultative.  
Non répétable.
- \$h** Qualificatif  
Tout élément ajouté au nom figurant dans les sous-zones \$e et/ou \$f qui ne fait pas partie du nom mais sert à donner une information complémentaire sur celui-ci (titre, épithète ou fonction) (EX 1). Tous les titres sont entrés dans une seule sous-zone, séparés par la ponctuation appropriée.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$i** Titre de partie  
Titre de l'œuvre mentionnée dans le titre de forme (EX 5).  
Facultative.  
Non répétable.
- \$j** Année  
Année destinée à préciser le titre de forme (EX 4).  
Facultative.  
Répétable (EX 3, 7, 8).
- \$k** Numérotation (en chiffres arabes)  
Tout nombre figurant en chiffres arabes dans le titre de forme (EX 1).  
Facultative.  
Non répétable.
- \$l** Numérotation (en chiffres romains)  
Tout nombre figurant en chiffres romains dans le titre de forme.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$m** Localisation  
Lieu mentionné dans le titre de forme (EX 1, 6, 7).  
Facultative.  
Non répétable.

---

<sup>3</sup> NdT : correction introduite par rapport à la 3e édition anglaise (K. G. Saur, 2008) ; par cohérence avec la structure des noms de personne dans le bloc 7XX, la sous-zone \$e contient l'élément d'entrée d'un nom de personne tel que défini par les règles de catalogage appliquées, que celui-ci soit un nom de famille ou un prénom.

- \$n      Établissement précisant la localisation  
Institution mentionnée dans le titre de forme (EX 1, 6, 7).  
Facultative.  
Non répétable.
- \$o      Lieu précis  
Un lieu public (comme un parc, une avenue, etc.) cité dans le titre de forme (EX 11)  
Facultative.  
Non répétable.

### Remarque(s) sur le contenu de la zone

Cette zone est utilisée pour les vedettes de forme construites afin de rassembler des œuvres d'un type particulier qui ne sont pas considérées par les règles de catalogage comme ayant un auteur<sup>4</sup>. Ces œuvres sont regroupées par type et divisées par sujet. La zone n'est pas utilisée pour les documents considérés par les règles de catalogage comme ayant une collectivité auteur. Elle n'est donc pas utilisée pour les lois et les traités figurant sous le nom d'une autorité territoriale<sup>5</sup>.

### Zone(s) connexe(s)

- 500      Titre uniforme  
Les titres uniformes, comme les titres de forme, sont des titres conventionnels, mais l'élément d'entrée d'un titre uniforme est toujours fondé sur le titre d'une œuvre, alors que celui d'un titre de forme désigne un type de publication et non un titre.
- 501      Rubrique de classement  
Les rubriques de classement sont utilisées pour regrouper les œuvres d'un auteur fécond.

### Exemple(s)

- EX 1 ■      503    1#    \$aExposition\$eNapoléon\$kl'er\$shempereur des Français\$mParis\$nGrand-Palais  
*Titre de forme pour une exposition.*
- EX 2 ■      503    1#    \$aMélanges\$eMenéndez-Pidal  
*Titre de forme pour des mélanges.*
- EX 3 ■      503    0#    \$aLoi\$bRecueil\$j1892\$j1967  
*Titre de forme pour un recueil de lois<sup>6</sup>.*
- EX 4 ■      503    0#    \$aVertrag\$j1973\$d1005  
*Titre de forme pour un traité<sup>7</sup>.*

<sup>4</sup> NdT : selon les règles françaises de catalogage, les publications donnant lieu à la création d'un titre de forme peuvent avoir un (ou plusieurs) auteur(s), par exemple les catalogues d'exposition. Voir la norme AFNOR Z 44-059 (1987) – *Catalogage – Choix des accès à la description bibliographique*.

<sup>5</sup> NdT : dans ce cas, on utilise de préférence une rubrique de classement.

<sup>6</sup> NdT : la valeur 0 de l'indicateur l semble indiquer une utilisation de la zone proche de la rubrique de classement ; cette utilisation est déconseillée en France.

- EX 5 ■ *Exemple retiré car non-conforme à l'utilisation française du format. Voir l'Appendice.*
- EX 6 ■  
 200 1# \$aGallé\$bTexte imprimé\$e[exposition] Paris, Musée du Luxembourg, 29 novembre 1985-2 février 1986\$f[organisée par la Réunion des musées nationaux]  
 503 1# \$aExposition\$smParis\$nmMusée du Luxembourg\$j1985\$j1986  
*Titre de forme pour une exposition.*
- EX 7 ■  
 200 1# \$aImportante bibliothèque d'un manoir breton\$bTexte imprimé\$elivres anciens du 16<sup>e</sup> siècle à 1920. . . \$evente Brest, Hôtel des ventes, 3-4 mai 1991, commissaires priseurs, Mes Yves Thierry, Hubert Martin et Philippe Lannon  
 503 1# \$aVente\$bLivres\$j1991\$d0503\$j1991\$d0504\$mbrest  
*Titre de forme pour un catalogue de vente.*
- EX 8 ■  
 200 1# \$aCulture et médias\$bTexte imprimé\$erecueil de textes\$fConseil de l'Europe  
 300 ## \$aLa couv. porte en plus : « Conventions du Conseil de l'Europe »  
 503 10 \$aTraité\$1Recueil  
 710 02 \$311864856\$aConseil de l'Europe\$4070  
*Titre de forme pour une série de traités qui ne constitue pas le point d'accès principal.*
- EX 9 ■  
 200 1# \$a#NSB#La#NSE#part du jeu et du rêve\$bTexte imprimé\$eOscar Domínguez et le surréalisme, 1906-1957\$ceexposition, au Musée Cantini de Marseille, du 25 juin au 2 octobre 2005\$f[catalogue sous la direction de Véronique Serrano et Claude Miglietti]  
 503 11 \$aExposition\$smMarseille\$nmMusée Cantini\$j2005  
 702 #1 \$312529137\$aSerrano\$bVéronique\$4340  
 702 #1 \$315007988\$aMiglietti\$bClaude\$4340  
 711 02 \$311877338\$aMusée Cantini\$cmarseille\$4070  
*Titre de forme pour une exposition qui est le point d'accès principal.*
- EX 10 ■  
 200 1# \$aOlivier Mosset\$bTexte imprimé\$etravaux, 1966-2003\$e[exposition, Lausanne, Musée cantonal des beaux-arts, 22mai-24 août 2003, Saint-Gall, Kunstverein St. Gallen Kunstmuseum, 23 mai-10 août 2003, SITE de Santa Fe, 13 décembre 2003-7 mars 2004]\$f[catalogue coordonné par Yves Aupetitallot et Roland Wäspe]\$zfre  
 503 11 \$aExposition\$smLausanne\$nmMusée cantonal des beaux-arts\$j2003  
 503 10 \$aExposition\$smSaint-Gall\$nmKunstverein\$j2003  
 503 10 \$aExposition\$smSanta Fe (N. M.)\$nmSITE\$j2003\$j2004  
*Trois titres de forme pour une exposition : le premier est le point d'accès principal, les deux autres sont des points d'accès supplémentaires.*
- EX 11 ■  
 200 1# \$a#NSB#Les#NSE#champs de la sculpture\$bTexte imprimé\$e catalogue\$e[exposition, Paris, Avenue des Champs-Élysées, 11 avril-9 juin 1996]\$f[organisée par la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris et l'Association Paris-musées]  
 503 11 \$aExposition\$smParis\$soAvenue des Champs-Élysées\$j1996  
*Titre de forme pour une exposition qui a eu lieu sur l'Avenue des Champs-Élysées à Paris et non pas dans un bâtiment public.*

<sup>7</sup> NdT : la valeur 0 de l'indicateur 1semble indiquer une utilisation de la zone proche de la rubrique de classement ; cette utilisation est déconseillée en France.

- EX 12 ■ 200 1# \$aImages de la France libérée\$bTexte imprimé\$e1944-1945\$ela République restaurée\$ecatalogue de l'exposition... [Paris], sur les grilles du Jardin du Luxembourg du 3 juin au 31 août 2004\$forganisée par le Sénat ; [la Mission pour la commémoration du soixantième anniversaire de la Libération ; l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense ; et al.]  
503 11 \$aExposition\$smParis\$soJardin du Luxembourg\$sj2004
- EX 13 ■ 200 1# \$a#NSB#La#NSE#monnaie de sa pièce...\$bTexte imprimé\$ehommages à Colin Martin\$féd. par Paul-Louis Pelet et Jean-François Poudret, avec la collab. de Nadia Pollini  
503 11 \$aMélanges\$eMartin\$fColin\$g1906-....  
*Titre de forme pour des mélanges. Le dédicataire a des homonymes.*
- EX 14 ▲ 503 1# \$aExposition\$smParis\$nmMusée national des arts et traditions populaires\$sj1985\$sj1986  
*Titre de forme pour une exposition.*
- EX 15 ▲ 503 1# \$aMélanges\$eRohmer\$fPaul  
*Titre de forme pour des mélanges.*
- EX 16 ▲ 503 1# \$aTraité\$sj1919\$d0628\$smVersailles  
*Titre de forme pour le traité de Versailles.*
- EX 17 ▲ 503 1# \$aCoutume\$smNormandie\$sj1510  
*Titre de forme pour un recueil de droit coutumier.*
- EX 18 ▲ 200 1# \$aPremier et second livres des cartulaires de l'Abbaye Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers\$dTexte imprimé\$eXIe et XIIe siècles\$féd. avec introd., notes et index par Yves Chauvin  
503 1# \$aCartulaire\$smAngers\$snAbbaye Saint-Serge  
*Titre de forme pour un cartulaire.*
- EX 19 ▲ 200 1# \$a#NSB#Il #NSE#Trionfo della virtù\$dTexte imprimé\$efesta d'armi a cavallo, rappresentata nella nascita del Serenissimo signor principe di Modana l'anno MDCLX  
503 1# \$aFête\$smModène\$sj1660\$d0612  
503 1# \$aBaptême\$eFrancesco\$III\$sk02\$shduc de Modène\$sj1660\$d0612\$smModène  
*Titres de forme pour un livre de fête, ici un baptême.*